Josiane BIGOT



Profession
Magistrat honoraire
Mandature(s)
2021 - 2026
Membre au titre de la
Cohésion sociale et territoriale et vie associative
Représentants de la cohésion sociale et territoriale
Désigné par
Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)
Présidente Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

Organisation représentée :
Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE)

Parcours

Groupe : Groupe Familles
Formations de travail :

Commission Éducation, culture et communication | Membre

Commission temporaire "Cannabis" | Membre suppléant

Date de fin de mandat : 25/04/2026

Bibliographie

Les enfants sans voix ni lois - Editions Pigmalion 2000

; L'histoire de la Justice racontée aux enfants - 2014

Rapports individuels d’activité annuelle
2024-2025_FAM_BIGOT_J_0.pdf
2025-2026_FAMILLES_BIGOT_J.pdf

Rapporteur de

La protection de l’enfance est en danger : les préconisations du CESE



08/10/2024

Déclarations



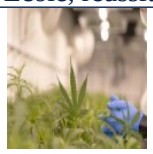
Contrer les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques



De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social



Réussite à l'École, réussite de l'École



Cannabis : sortir du statu quo, vers une légalisation encadrée

Attaché.e de groupe : Claire Ménard
tél 01 44 43 64 33
claire.menard@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026